

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

| Départs de Saumur pour Nantes. | |
|--------------------------------|-----------------------|
| 7 heures 55 minut. soir, | Omnibus. |
| 4 — 30 — — | Express. |
| 3 — 47 — — | matin, Express-Poste. |
| 9 — 4 — — | Omnibus. |
| Départ de Saumur pour Angers. | |
| 1 heure 2 minutes soir, | Omnibus. |

| Départs de Saumur pour Paris. | |
|-------------------------------|-----------------|
| 9 heure 50 minut. mat. | Express. |
| 11 — 49 — — | matin, Omnibus. |
| 6 — 23 — — | soir, Omnibus. |
| 9 — 28 — — | Direct-Poste. |
| Départ de Saumur pour Tours. | |
| 3 heures 2 minut. matin, | March.-Mixte. |
| 7 — 52 minut. matin, | Omnibus. |

PRIX DES ABONNEMENTS.

| | |
|------------------------|----------------|
| Un an, Saumur, 18 f. » | Poste, 24 f. » |
| Six mois, — 10 » | — 13 » |
| Trois mois, — 5 25 | — 7 50 |

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Paris, 23 juillet. — La municipalité de Florence vient de voter de nouveau l'annexion au Piémont.

D'un autre côté, les esprits paraissent se calmer dans d'autres parties de l'Italie; M^r Randi, délégué apostolique, est rentré à Ancône et a repris la direction des affaires. M^r Rodilossi, évêque d'Alatri, est venu à Rome pour exprimer à Sa Sainteté les sentiments de dévouement qui animent tous les fidèles de son diocèse.

Il paraît certain que les commissaires piémontais à Parme, Modène, Florence et Bologne, vont être rappelés.

La *Presse* de Vienne annonce que le séquestre mis sur les biens du duc de Modène par l'administration piémontaise vient d'être levé.

Les journaux italiens disent que le corps des chasseurs des Alpes doit être divisé en trois brigades et deviendrait le noyau des troupes lombardes qui, réunies aux troupes piémontaises, constitueraient l'armée d'Italie.

Si l'on en croit les informations particulières du Nord de Bruxelles, les préliminaires de paix qui vont être signés à Zurich et les développements qu'ils recevront dans le prochain congrès satisfieront bien plus qu'on ne l'a d'abord compris les intérêts italiens. La Vénétie, par exemple, sera complètement italienne, tant par son administration que par son armée. L'Italie sera délivrée de toute intervention militaire; l'armée française d'occupation à Rome quittera elle-même les Etats du Pape aussitôt après la réorganisation de la Péninsule.

Une polémique très-irritante continue de séparer les journaux prussiens et autrichiens. La *Gazette nationale de Berlin* accuse l'Autriche de vouloir avilir la Prusse afin de la démolir après (sic).

La guerre faite par l'Autriche au Piémont, dit en terminant ce journal, était une croisade entreprise dans l'intérêt de la réaction la plus aveugle. Ce but évident excita immédiatement de vives répu-

gnances en Angleterre, et, par suite, en Prusse, le cabinet de Berlin tendant surtout à agir de concert avec celui de Londres. Voilà comment l'Autriche s'est isolée elle-même.

De son côté, la *Gazette des Postes* raille la Prusse du rôle qu'elle prétend s'attribuer, en essayant de se représenter comme ayant imposé à la France une paix favorable à l'Autriche.

La *Gazette* accuse la Prusse de s'être complètement fourvoyée; la Prusse mettait, dit-elle, un frein à l'ardeur patriotique de l'Allemagne; elle dépréciait les contingent, des petits Etats, en un mot, elle montrait une arrogance pareille à celle qui avait précédé la bataille d'Iéna.

Paris, 24 juillet. — S. Exc. le maréchal duc de Malakoff vient d'être nommé, par décret impérial, inséré au *Moniteur* de ce jour, grand chancelier de la Légion d'Honneur. La grande chancellerie était vacante depuis plusieurs mois par suite du décès de M. le duc de Plaisance.

On attend toujours la réunion des plénipotentiaires à Zurich pour les derniers jours de juillet ou les premiers jours d'août. Bien que le Piémont n'ait pas encore désigné son plénipotentiaire, on a peine à croire qu'il s'abstienne de prendre part aux délibérations.

Une dépêche télégraphique que nous communiquait hier l'agence Havas annonçait que le *Moniteur Toscan* venait de publier un article violent contre le Grand-Duc de Toscane. Nous avons aujourd'hui sous les yeux le texte de cet article; en voici quelques lignes :

« Oui, la Toscane arme et elle doit armer parce qu'elle doit repousser le pire des ennemis, le vaincu de Solferino, s'il prétendait remonter sur le trône de Toscane. Mais le mot armer ne veut pas dire faire la levée comme le prétendent les fauteurs secrets de la dynastie déchue; sans la levée, la Toscane a déjà des soldats armés contre cet ennemi; elle a une armée; elle aura bientôt la garde nationale.

« Les villes doivent s'armer, et quand sonnera le tocsin, les habitants de la campagne devront s'armer de faux, de toutes les armes que pourrait trouver sous sa main une population qui repousse avec dédain le vaincu de Solferino. Que l'Europe le sache bien, un peuple civilisé comme le peuple toscan ne supportera pas l'affront d'avoir pour monarque celui qui hier était avec l'empereur d'Autriche, luttant contre les armées italiennes. »

Si nos renseignements sont exacts, l'esprit de la population toscane ne serait pas précisément à la hauteur de ce langage véhément. On pense même que lorsque la Toscane, rendue à elle-même, ne sera plus sous la pression du gouvernement piémontais et du parti qui lui prête main-forte, la restauration du Grand-Duc pourrait bien s'effectuer toute seule, comme en 1849.

On avait fait courir le bruit d'une prétendue protestation du général Garibaldi contre la conclusion de la paix. Nous n'avons pas besoin de faire remarquer l'in vraisemblance d'une pareille démarche, puérile au fond, et qui n'aurait eu pour effet que d'ajouter un chapitre de plus aux complications regrettables et en définitive stériles que les partis ont créés sur quelques points de l'Italie.

Mais le général Garibaldi est décidément un homme de bon sens et un vrai patriote. Peu satisfait de la fin subite des hostilités, il a en effet offert sa démission au roi Victor-Emmanuel: le roi l'a refusée, en lui disant qu'un général piémontais n'était pas libre de donner sa démission. Le général Garibaldi n'a pas insisté, et il a gardé ses épaulettes.

On annonce l'arrivée à Paris de M. Peruzzi, chargé d'une mission par le gouvernement provisoire de Toscane. — Charles Bousquet. (*Le Pays*.)

On écrit de Vienne, le 18 juillet, au *Journal allemand de Francfort*:

« On apprend de bonne source que les Etats qui ont accédé jusqu'ici à la confédération italienne

FEUILLETON

LES ENFANTS DE LA NEIGE

Première Partie.

(Suite.)

Félicie allait rarement dans la maison du tuteur qu'elle ne connaissait pas. Adrienne ne voyait Félicie que par échappées. C'était jouer de bonheur quand elle pouvait abdiquer ses fonctions et résigner son pouvoir, pendant quelques heures, au profit de la dame de compagnie que lui avait donnée son tuteur.

Ces détails nécessaires étant connus, revenons à la visite de la jeune fille.

La sollicitude d'Adrienne, éveillée par les indices que lui fournissaient les premiers mots de son amie et l'altération de ses traits, abrégé les préambules.

— Il se passe quelque chose, dit Adrienne en regardant Félicie avec l'inquiétude de la tendresse.

La fille de l'officier baissa tristement les yeux.

Cette réponse muette ne pouvait que rendre les questions plus pressantes.

De son regard brillant et profond, Adrienne contempla Félicie.

— Tu vois si j'ai raison; toi si expressive d'ordinaire, à peine si tu me permets de deviner.

— C'est que je suis si malheureuse!

— Malheureuse! et tu me le caches! ne m'aimerais-tu plus?

— Cette question, dont le ton disait plus que les paroles, alla au cœur de Félicie qui se jeta dans les bras d'Adrienne et se mit à pleurer.

La jeune créole sécha ses larmes sous ses baisers.

— Mais, au nom du ciel, parle, je t'en supplie, que veux-tu que je pense? dit-elle.

— C'est que j'ai peur que toi aussi tu me blâmes.

— Quand je te disais que tu allais ne plus m'aimer: voici que tu doutes de moi-même.

— Non, et tu vas tout savoir.

Félicie se mit à raconter en détail ce qui s'était passé le jour de l'anniversaire et de la visite de Lucien. Elle arriva bientôt à la conversation qui avait suivi son refus.

— Je sentais bien, dit-elle, tout le mal que je faisais à mon père. Mon mariage avec M. Brunet était un rêve qu'il caressait depuis longtemps. La pensée d'un obstacle n'était jamais venue à son esprit, aussi je tremblais lorsque tout le monde se fut retiré et que je me trouvais seule avec lui.

— Il a été sévère et rude? demanda Adrienne, devenue anxieuse et inquiète.

— Non, il a été plein de ménagements et de bonté; je n'ai deviné ses sentiments et mesuré leur étendue qu'à sa tristesse. « Voyons, mon enfant, me dit-il, tu comprends que je ne puis attribuer ton refus à un caprice; il faut que tu aies un motif bien grave pour rejeter la

demande de celui que je regarde comme mon fils, alors que l'affection que tu lui portes n'a cessé de s'accroître. »

— Je ne pouvais plus me taire. Je lui avouai que si j'avais pour M. Brunet l'attachement d'une sœur, j'éprouvais pour un autre un sentiment inconciliable avec le projet qui m'avait contrainte à parler. Je vis le front de mon père se rembrunir. A ses mouvements je devinai la lutte qui s'établissait entre son cœur et sa volonté; sa volonté fut vaincue; son affection pour moi l'emporta. Après quelques instants de silence, il me dit d'une voix émue :

« Soit, mon enfant, je me suis trompé, il ne faut pas m'en vouloir de la scène pénible que mon peu de clairvoyance t'a fait subir; je comprends maintenant l'attitude contrainte de Justin; le pauvre garçon ne s'y trompait pas, l'amour a des instants plus sûrs que l'expérience. Mais, que veux-tu, dans ma vie j'ai éprouvé plus d'un désenchantement; bien des projets se sont évanouis. Ne songeons plus à rien; après tout, tu es la principale intéressée, et puisque ton cœur a parlé, je ne me reconnais pas le droit de le froisser. »

— Quel bon et digne homme que M. Desrozières! fit Adrienne en interrompant Félicie; tu es bien heureuse d'avoir à le chérir.

— Tu as raison, j'étais touchée jusqu'au fond de l'âme de cette mansuétude; lui qui n'a pu perdre les habitudes impératives qu'il tient de sa profession, il a été indulgent comme une mère.

sont l'Autriche, la Sardaigne, la Toscane et Modène.

On attend les déclarations du Saint-Siège et de Naples; mais on ne doute pas que dans les circonstances actuelles, ces États ne renoncent à leur ancienne opposition et n'accèdent au projet de confédération.

On rendra le duché de Parme à la duchesse.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Marseille, 21 juillet. — M. Palavicini vient de passer par Marseille, se rendant à Paris, porteur d'une note autographe de la duchesse de Parme, adressée à S. M. l'empereur Napoléon.

Rome, 20 juillet. — M. de Hubner est arrivé à Rome, où il vient remplacer, comme ambassadeur d'Autriche, M. de Colloredo, nommé plénipotentiaire de Sa Majesté apostolique au congrès de Zurich, et qui doit ensuite se rendre, en qualité d'ambassadeur d'Autriche, à Saint-Petersbourg.

M. le baron de Menneval, officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon, a été reçu ce matin par le Pape.

Londres, 23 juillet. — Le Times publie une dépêche de Vienne annonçant que les représentants de la France et de l'Autriche doivent se réunir la semaine prochaine à Zurich. L'Autriche et la France signeront la paix. Le Piémont pourra, s'il le veut, par un article additionnel, donner son assentiment.

Le Morning-Post publie une dépêche de Vienne portant que le bruit court que le Piémont refuse de participer à la conférence de Zurich.

Londres, 23 juillet. — Dans la chambre des communes, lord Elcho annonce que de lundi en huit il fera une motion tendant à déclarer qu'il serait contraire à l'honneur et à la dignité de l'Angleterre qu'elle participât au congrès de la paix, attendu que les préliminaires de cette paix ont été préalablement convenus entre les deux empereurs, sans avoir consulté personne.

Répondant à une interpellation, lord John Russell déclare qu'il n'existe aucune entente dans le sens du rétablissement des dynasties de Toscane, Modène et Parme, par la force des armes, et que cette combinaison ne paraît pas être dans les intentions de l'empereur Napoléon.

En réponse à une question de M. Horsman, lord John Russell déclare que la semaine prochaine il compte faire une communication au sujet de la paix de Villafranca. — Havas.

La mort de la jeune et belle reine de Portugal a causé la plus profonde douleur à Lisbonne et dans tout le royaume.

On nous transmet sur cette mort prématurée des détails qui seront lus avec intérêt.

La maladie de la reine s'est déclarée le 11 juillet. Ce jour-là, Sa Majesté avait accompagné le roi à Vendas-Novas, pour assister aux expériences d'un nouveau canon rayé. La chaleur était intolérable, et sur cette plage de sable il n'y avait presque pas d'ombre. Quelques instants après son retour au pa-

lais, la reine se plaignit d'une indisposition qui fut d'abord attribuée aux effets d'un léger coup de soleil, mais on ne tarda pas à reconnaître que cette indisposition offrait tous les caractères d'une angine.

Les soins les plus pressés furent prodigués à l'anguste malade par les docteurs Gomez et le baron de Silva, mais le 16 se présentèrent des symptômes de la nature la plus alarmante. Le docteur Simas, de la Miséricorde, qui jouit d'une grande réputation pour le traitement des angines, fut également appelé; il était trop tard. Dans la soirée, le bruit funeste se répandit autour du palais que la reine ne pouvait être sauvée.

En vain le célèbre chirurgien Barbeza pratiqua, comme dernière ressource, une opération très douloureuse à la gorge. Le mal était sans remède et l'infortunée princesse expira à huit heures et quelques minutes, après avoir reçu de son confesseur, M. Isley, président du collège anglais, toutes les consolations de la religion.

Le roi, tout en larmes assistait avec toute la famille royale à l'agonie de la reine, dont la mort est un véritable deuil public.

FAITS DIVERS.

Le voyage de Sa Majesté à Plombières paraît être complètement abandonné. L'Empereur attendra l'arrivée de sa garde pour faire son entrée à Paris à la tête des troupes venant d'Italie. — Ce serait donc seulement le 16 ou le 17 août que Sa Majesté ainsi que l'Impératrice partiraient pour les bains de Saint-Sauveur, dans les Pyrénées. De là, Leurs Majestés se rendraient à Biarritz.

S. M. l'Empereur a daigné, par décision en date du 21 juillet courant, accorder une pension de trois mille francs sur les fonds de sa liste civile à la mère du général Anger, frappé mortellement à la bataille de Solferino.

Le maréchal Baraguey-d'Hilliers étant parti pour les eaux, le général Forey est chargé provisoirement du commandement du 1^{er} corps; le général de brigade d'Alton prend le commandement de la 1^{re} division et le colonel Abbatucci, du 91^e, qui s'est couvert de gloire à Solferino, et dont le drapeau est criblé, commandera la 2^e brigade.

L'escadron des cent-gardes qui accompagnait Sa Majesté l'Empereur à l'armée d'Italie est arrivé à Paris, par un train spécial du chemin de fer, et a été caserné au quartier de Bellechasse.

Un détachement de l'escadron du train des équipages de la garde impériale est également arrivé à Paris, venant du quartier-général de l'armée d'Italie, et a été caserné avec les compagnies de dépôt de cet escadron au quartier Marbeuf.

Deux compagnies du 20^e régiment d'infanterie de ligne sont parties de Paris, pour aller tenir garnison au fort de Romainville.

— On lit dans le Courrier du Bas-Rhin :

« Les prisonniers de guerre français, venant d'Autriche, rentreront en France, par Strasbourg, mardi prochain 26 juillet. »

— On annonce, dit l'Union, une nouvelle révolution dans la fabrique des armes à feu. Il s'agirait de substituer l'aluminium au bronze, au fer et à l'acier pour les cacons de fusil et même pour les pièces d'artillerie. Des essais tout récents ont parfaitement réussi. Une paire de pistolets en aluminium ayant subi victorieusement toutes les épreuves vient d'être déposée au ministère de la guerre. On sait que l'aluminium l'emporte de beaucoup en solidité sur le bronze, le fer et l'acier.

— Dans la dernière séance de l'Académie des sciences, M. le docteur Velpeau a fait une communication très-importante sous le rapport médical.

Deux jeunes gens sont venus le trouver il y a quelques jours, deux anciens internes des hôpitaux de Paris, MM. Corme et Demeaux, pour lui présenter et lui expliquer les résultats d'une découverte faite d'abord en vue des besoins industriels, mais qui va rendre les plus grands services à la médecine et à la chirurgie. Il s'agit d'un procédé pour désinfecter les matières animales.

En industrie, l'excellence de ce procédé a été reconnue et admise. Dans les expériences auxquelles il a été soumis pour constater les services qu'il pouvait rendre d'une autre manière, son succès n'a pas été moins remarquable et moins bien apprécié.

Ainsi, un malade, traité à l'hospice de la Charité, avait un horrible abcès à la cuisse. De cet abcès sortait une matière purulente qui répandait l'odeur la plus infecte et rendait les pansements aussi pénibles que difficiles. Cette matière, mêlée à une poudre qu'avaient préparée et que tenaient prête les deux expérimentateurs, a été désinfectée en une minute, touchée impunément par les spectateurs, placée sous le nez sans laisser trace de mauvaise odeur.

On a pris dans les amphithéâtres de dissection des paquets d'entrailles, des fragments de foie, de poumon, dans l'état le plus complet de putréfaction; mêlés à la poudre de MM. Corme et Demeaux, ils ont été instantanément désinfectés, métamorphosés en masse inerte et sans odeur.

Les éléments de ce procédé sont des plus simples. Il s'agit d'un mélange de plâtre et d'un résidu de la cuisson de la houille dont les inventeurs livrent généreusement le secret à tout le monde. Son application à l'industrie avait été la première pensée de MM. Corme et Demeaux. La seconde, résultat d'expériences particulières, en a trouvé une plus précieuse encore et qui intéresse spécialement l'humanité.

MM. Corme et Demeaux sont parvenus à faire avec leur composition une sorte de pâte, de pomade, pouvant s'étendre sur des cataplasmes, sur des bandes et se poser sur les blessures, sans le moindre inconvénient, sans exciter la moindre irritation. Leur application détruit à l'instant la mauvaise odeur qui est tout aussi bien un supplice pour le patient que pour ceux qui le soignent.

« On ne saurait, a dit M. Velpeau, donner trop de publicité à une découverte semblable, au désintéressement de ses auteurs. Au moment où la guerre a causé tant de blessures terribles; alors que tant de nos compatriotes souffrent dans les hôpitaux d'Italie, le procédé de MM. Corme et Demeaux

— Ensuite? demanda M^{lle} de Rouvière.

— Ensuite, reprit en rougissant Félicie, je dus lui avouer l'imprudence qui a provoqué l'éclat dont je viens de te parler, et l'explication qui en a été la suite. Mais si tu savais avec quelle bonté il m'a facilité ce devoir, combien il m'a grondée doucement de la fausse honte qui n'avait empêchée de lui avouer jusqu'à la vérité.

— « Si, comme je n'en doute pas, celui que tu as choisi est honnête, honorable, digne de toi, en un mot, je ne me plaindrai pas de ta réserve et de ta discrétion, je suis prêt à lui donner mon consentement. »

— Juge si ces paroles de mon père m'ont rendue joyeuse. Je lui dis alors le nom, la profession, la position de celui qu'il acceptait sans le connaître, de celui qui avait renversé ses plus chères espérances. A quelques jours de là, mon père revint sur un sujet que je brûlais d'aborder, et dont cependant je n'osais lui parler.

— « C'est bien, dit-il, ce que j'ai pu savoir ne peut empêcher l'accomplissement de tes souhaits; dès qu'il fera une démarche ma maison lui sera ouverte, et bientôt, mon enfant, rien ne s'opposera plus au bonheur que tu espères. »

Mon père avait cherché, en me faisant cette déclaration, à mettre sa voix à l'unisson de ma joie. Mais le bonheur est égoïste, je n'eus pas même la pensée d'en modérer l'expression.

— Et celui que ton père accueillait si bien par amour pour toi, c'est?... demanda curieusement Adrienne.

— M. Jules Derville, caissier de la maison Reiganum.

— Je comprends maintenant moins que jamais la

cause de ta pâleur et des larmes que tu as versées, car tu as pleuré, ne le nie pas, fit Adrienne.

A ces mots, la physionomie de Félicie s'assombrit; la tristesse voila ses yeux.

— Je ne sais, répondit-elle, mais j'ai peur.

— Enfant! peur de quoi?

— Que mes espérances ne deviennent une chimère.

— Et sur quoi reposent tes terreurs? tout le monde est d'accord, ton père consent, M. Derville n'a à craindre aucun obstacle. Avoue que c'est gâter ton bonheur à plaisir!

Loin de s'éclaircir, le visage de Félicie parut plus triste encore qu'auparavant.

Adrienne s'y perdit, son étonnement prit la forme d'une question.

— Veux-tu que je te suppose bizarre, ou que je croie à une indisposition de ton esprit?

Félicie serra les mains de son amie dans les siennes; ses mains étaient fiévreuses.

— Il y a un mois, dit-elle avec effort, que M. Derville connaît les dispositions de mon père, et depuis un mois il n'a fait aucune démarche.

— C'est étrange! il a dû toutefois aller au-devant des interprétations d'un silence qui ne peut s'expliquer que par de graves motifs.

— M. Derville n'a rien dit ni fait dire.

— Alors il a écrit?

— Pas plus qu'il n'a parlé.

Adrienne stupéfaite n'osait plus rien demander.

— Bien plus, ajouta Félicie avec une exclamation dou-

loureuse, il y a bientôt un mois que M. Derville a quitté la rue de Sévres, et personne ne connaît son adresse.

— Le banquier chez lequel il est employé?

— Il a quitté ses bureaux le jour même où il a changé de domicile.

Il y eut un moment de silence pendant lequel le cœur des deux femmes battit avec violence.

— Pourquoi l'accuser? dit Adrienne; il y a parfois des choses si simples et pourtant si étranges!

— Je ne l'accuse pas, répondit sourdement Félicie, puisque je l'aime; mais j'ai peur, dit-elle en cachant ses larmes sur le sein de M^{lle} de Rouvière; j'ai peur d'un malheur, d'un abandon, d'un accident, mes rêves sont pleins de fantômes.

Celle-ci, malgré sa rapidité d'esprit et les inspirations de son cœur, ne sut d'abord trouver qu'une étreinte pour répondre à l'expression de cet effroi; la réflexion lui vint en aide.

— Mais enfin s'est-on informé, a-t-on fait des démarches?

— Mon père a mis M. Menneval et tous nos amis en campagne sous divers prétextes; c'est en vain. Le lendemain du jour où M. Derville a été autorisé à se présenter ici, il a complètement disparu.

— En partant a-t-il dit quelque chose qui puisse servir d'indice?

— Rien que ces mots: si l'on vient me demander, dites que je suis forcé de faire un long voyage.

— Eh bien, voici l'explication de son absence, rien de plus simple. Qui sait si dans ce voyage il n'entre pas

ne saurait être trop répandu, trop connu. Il faut indiquer tout de suite aux médecins, aux chirurgiens, quel agent précieux, et cependant du prix le plus humble, est mis à leur disposition pour augmenter leur dévouement, leur courage, et assurer aux victimes des combats une guérison plus efficace et plus certaine. »

— L'armée sardo-lombarde va recevoir son organisation définitive. Une lettre de Turin nous affirme qu'on y travaille très-activement. L'armée comprendrait 100,000 hommes sur le pied de paix. Ce chiffre a paru nécessaire pour assurer la sûreté intérieure et extérieure du nouveau pays.

— En poussant le gouvernement prussien à décréter la mobilisation de la Landwehr, les populations n'avaient pas réfléchi à la situation qui leur serait faite par cette mesure. Les commerçants éloignés de leur commerce, l'industrie complètement privée d'ouvriers, souvent obligée de fermer ses ateliers; des femmes et des enfants, une multitude indigente restant à la charge des communes, tout avait été oublié. Il fallait que le mal éclatât dans toute son intensité, pour qu'on en fit compte.

Pour donner une idée des charges que l'appel de la Landwehr fait peser sur les populations, et aussi de la façon inégale dont ces charges sont réparties, il suffira de dire qu'à Sarrebruck, un employé des postes, logeant en chambre garnie, et ayant 1,200 francs d'appointements, a un soldat à loger et à nourrir, tandis que dans cette ville il y a beaucoup de millionnaires qui n'ont à loger que deux soldats. Aussi, se plaint-on et demande-t-on hautement à quoi sert la mobilisation et l'appel des réserves?

Un bataillon de chasseurs à pied est cantonné, depuis une dizaine de jours, à Sarrebruck; il est composé en grande partie de gardes forestiers. Ces chasseurs, ainsi que l'artillerie et le génie, n'ont point de Landwehr; les hommes y comptent pendant 20 ans, comme réserve. Les plaintes continuent; on espère que la démobilisation aura lieu dans quelques jours.

— On lit dans le *Journal d'Agriculture pratique*: Voici le résumé d'une enquête faite au milieu de juillet dans toute la France. Les récoltes présentent un état assez satisfaisant. Les blés qui ont beaucoup souffert de la verse à cause de très-nombreux orages ne fourniront en moyenne qu'un rendement ordinaire; les gerbes sont nombreuses mais peu pesantes. Presque partout la récolte fourragère est superbe. Les avoines sont belles. Les pommes de terre généralement malades. La culture du colza a donné des résultats très-divers. Les trèfles sont bons mais manquent d'eau. Le lin a une apparence parfaite. Les betteraves semblent promettre une bonne récolte. La vigne, chargée de beaucoup de fruits dans le Nord, a considérablement souffert dans le Midi. Les fruits ne donneront presque rien.

CHRONIQUE LOCALE.

Un crime épouvantable vient d'être découvert à Saumur. Samedi, en curant une fosse d'aisances publiques, située à l'extrémité ouest de la place du

Chardonnet, on a trouvé le corps d'un enfant âgé de quelques mois, du sexe féminin. Cette enfant avait reçu, paraît-il, plusieurs contusions avant d'être précipitée dans ces latrines. On croit, d'après l'état du cadavre, que le crime a été commis il y a un mois environ.

La justice informe.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

On parle d'un projet d'abdication du grand-duc de Toscane en faveur de son fils aîné, et de la concession de libertés suffisantes pour donner satisfaction aux vœux légitimes de la population toscane.

En ce qui concerne le duché de Parme, des libertés seraient également concédées. — Havas.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 15 juillet 1859.

NAISSANCES. — 2, Gustave-François Tessier, rue de la Tonnelle; — 4, Joseph-Louis Tezé, quai de Limoges; — 6, Alexandre Chénou, rue Duncan; — 7, Pauline-Marie Moreau, rue du Portail-Louis; — 11, Eugène-André Beaumont, à la Croix-Verte; — Augustine Lecocq, rue des Moulins; — 14, Georges-François Reneau, rue Royale; — Louis-Henri Joulain, rue de la Visitation; — 15, Victorine Porcher, rue de la Chouetterie; — Arthur-Jules Chalopin, port Cigogne.

MARIAGES. — 11, Edouard Gonin, plâtrier, a épousé Marie-Joséphine Bertano, sans profession, tous deux de Saumur; — Urbain-Armand Moine, domestique, a épousé Joséphine-Louise-Marie Nau, domestique, tous deux de Saumur; — 12, Jean Garsaux, domestique, a épousé Joséphine-Louise Besnard, domestique, tous deux de Saumur; — Hilaire Glemet, jardinier, a épousé Louise-Françoise Maignant, jardinière, tous deux de Saumur; — Joseph-Jean Bidault, négociant, a épousé Adélaïde-Ernestine Roussel, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — Adolphe-Anguste Bazile, 5 ans, rue de Fenet; — 2, Joseph Gabiller, ancien meunier, 82 ans, sur les Moulins; — Joseph Mollet, 3 mois, à la Providence; — 4, Edgard-Marie-Achille Palustre, 1 mois, rue des Payens; — Louis-Patrice Froger, rentier, 74 ans, à l'Hôpital; — 5, François Bodet, grenetier, 70 ans, au Port-Cigogne; — 6, Joseph-Jean Coquan, 10 jours, rue des Capucins; — Emilie Guerin, 75 ans, veuve Balothé, rue de Fenet; — Albert-Auguste Voizan, 2 mois, rue de la Visitation; — 7, Marie-Jeanne-Julie Maupassant, propriétaire, veuve Nau, rue de la Visitation; — Rose Salmon, journalière, 53 ans, veuve Choisset, rue du Petit Pré; — 8, Jean Garamendy, cavalier de remonte, 32 ans, célibataire; — Jean Dédieu, marchand colporteur, 30 ans, célibataire; — 9, Sylvain-Bertrand Bouge, propriétaire, 69 ans, petite rue Saint-Pierre; — François-Auguste Belléuvre, 32 ans, cordier, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Félix Gaudin, employé de banque, 49 ans, célibataire, montée du Fort; — 11, Anne Martial,

journalière, 82 ans, veuve Doucet, à l'Hôpital; — Emilie-Louise Dezoteur, journalière, 69 ans, veuve Gauthier, à la Croix-Verte; — 13, Jeanne Farreau, buandière, 86 ans, veuve Noël, rue Beaurepaire; — Jacques Blateau, forgeron, 51 ans, rue Notre-Dame; — Alexandre-Henri-Auguste Michel, 1 an, quai de Limoges; — Alexandre Jousset, 9 mois, quai de l'École; — 15, Georges-Charles Montaudon, 8 mois, rue du Grand-Noyer.

Sommaire de L'ILLUSTRATION, du 23 juillet.

Les prisonniers franco-sardes à Vienné. — Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Chronique littéraire. — Paris à vol d'ombrelle (suite). — Expédition de Cochinchine. — Le gros lot, nouvelle. — Gazette du palais. — Salon de 1859 (suite). — La France est sa patrie! — La flotte de l'Adriatique. — Variétés scolastiques.

Gravures: Les prisonniers franco-sardes à Vienné. — Hippodrome, la Polka des zouaves. — Rencontre des deux Empereurs à Villafranca. — Les officiers de la maison de l'Empereur d'Autriche présentés à l'Empereur Napoléon. — Gourbis des troupes piémontaises. — Cochinchine; enlèvement des lignes cochinchinoises de la rivière de Tourane; attaque et prise des lignes de Mirador par la colonne de droite. — Salon: les Trameuses, par Gustave Morin; l'Invasion des Cimbres, par M. Garipuy; un Philosophe, par M. Ruipérez; le Ravin du meunier, fusin par M. Dobouché; l'Epave, par M. Luminais. — Mouillage de la flotte française sur la rade d'Antivari. — Berlin de gala de Sa Majesté Don Pedro II. — Les Turcos le soir de la bataille de Solferino. — Rébus.

Marché de Saumur du 23 Juillet.

| | | | |
|----------------------------------|-------|------------------------------|-----|
| Froment (hec. de 77 k.) | 14 95 | Graine de colza. | 20 |
| 2 ^e qualité, de 74 k. | 14 55 | — de lin. | 24 |
| Seigle | 7 20 | Amandes en coques | — |
| Ove | 8 40 | (l'hectolitre) | — |
| Avoine (entrée) | 3 50 | — cassées (50 k.) | 50 |
| Fèves | 12 40 | Vin rouge des Cot. | — |
| Pois blancs | 20 | — compris le fût | — |
| — rouges | 16 | 1 ^{er} choix 1858. | — |
| Cire jaune (30 kil.) | 280 | — 2 ^e — | 120 |
| Huile de noix ordinaire | 65 | — 3 ^e — | 100 |
| — de chenevis | 42 | — de Chinon | 80 |
| — de lin | 49 | — de Bourgueil | 120 |
| Paille hors barrière | 28 66 | Vin blanc des Cot. | — |
| Foin | 50 46 | 1 ^{re} qualité 1858 | — |
| Luzerne (droits com) | 58 50 | — 2 ^e — | 80 |
| Graine de trèfle | 70 | — 3 ^e (a) — | 85 |
| — de luzerne | 52 | — ordinaire | — |

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 23 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 65 cent. — Fermé à 67 80.
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 95 20.

BOURSE DU 23 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 68 05.
4 1/2 p. 0/0 hausse 80 cent. — Fermé à 96 00.

GODET, propriétaire-gérant.

quelque considération provoquée par votre projet?

— Mais pourquoi pas une lettre, pourquoi pas un mot.

— Sans doute, mais il est tant de petits hasards qui jouent le rôle de mystères? ainsi par exemple une lettre s'égare.

— J'y ai songé, mais je n'y ai pas cru.

— Cependant c'est là l'explication la plus raisonnable; ajoute si tu veux quelque circonstance fortuite et subite, mais chasse des chimères qui n'ont pas l'ombre de sens.

L'arrivée soudaine de Lucien Menneville vint mettre un terme à la conversation des jeunes filles.

Félicie le regarda d'un air où la crainte n'était que légèrement nuancée d'espoir.

Lucien, après s'être rapidement acquitté des devoirs de politesse, s'écria:

— Mademoiselle, je suis porteur d'une bonne nouvelle.

Félicie parut suspendue aux lèvres de Lucien.

— Ce matin même, M. Derville a été vu à Paris; il descendait d'une chaise de poste venant par la route de Strasbourg, dans l'hôtel voisin de l'atelier de M. Brunet.

Félicie poussa une exclamation de joie.

Cette nouvelle, qui confirmait les idées émises par M^{lle} de Rouvière, paraissait expliquer le mystère de la disparition et donner le mot de l'énigme.

CHAPITRE VI. — LE RIVAL.

L'étrange rival de Justin, qui se révélait sous la forme d'un problème, était connu dans la maison de la rue de

Sèvres sous un jour qui rendait, sinon plausible, au moins conséquente sa brusque disparition.

M. Jules Derville était un homme à façons réservées, discrètes, nous dirions presque sauvages, si ce mot n'impliquait une certaine sauvagerie de formes qu'on ne pouvait lui reprocher. Il était de bonne mine, bien tourné, porteur d'une physionomie largement dessinée, sur laquelle se reflétait, avec une ténacité que rien ne pouvait vaincre, une disposition d'esprit impossible à définir. C'était selon les uns l'empreinte d'un chagrin profond, selon les autres la trace laissée par les malheurs. Quelques-uns y voyaient une espèce de misanthropie, résultat d'une précoce expérience. Les moins charitables en faisaient un *incompris* prétentieux. Mais que M. Derville fût un précurseur d'Antony, un décalque d'Alceste ou de Jacques le mélancolique de Shakespeare, il n'en éveillait pas moins la curiosité en la fuyant et l'intérêt en cherchant à l'éviter.

Ses habitudes n'avaient pas peu contribué à le faire regarder comme un sphinx en habit noir; le cadre allait avec le portrait. Il était logé seul dans un corps de logis isolé au fond de la grande cour de la maison, et, de mémoire de concierge, il n'était jamais venu ostensiblement personne lui rendre visite. Ce fait s'expliquait d'autant moins qu'une correspondance fréquente et volumineuse, timbrée de tous les coins de la France, de l'Etranger et souvent de Paris, arrivait à son adresse.

Ordinairement très-rangé, veillant tard et toujours pour travailler, M. Derville disparaissait parfois pendant plusieurs jours, sans qu'on sût où il allait, sans qu'on

devinât d'où il revenait. Ses absences se prolongeaient quelques fois durant plusieurs semaines, et dès lors il n'arrivait chez lui aucune lettre, aucun papier qui permit des indiscrétions; la poste, recevait l'ordre de conserver, jusqu'à rappel, ce qui lui était destiné.

Que faisait M. Derville? En apparence, il était commis chez M. Reiganum, banquier badois, dont le nom était en grande considération dans les coulisses de la Bourse et dans la spéculation industrielle. Mais un jour une circonstance imprévue ayant réclamé la présence de M. Derville, on était allé le chercher chez le banquier dont on le croyait l'employé. Le suisse transmittait au commissionnaire une déclaration des bureaux assez étrange, c'est que jamais M. Derville n'était à la maison.

A son retour, l'invisible commis signifia au concierge que, quelle que fût l'affaire, le motif, la personne, on n'allait le demander.

Mesure de discipline intérieure, ou consigne donnée, cette recommandation n'en contribua pas moins à compliquer l'espèce de charade en action dont personne ne trouvait le mot. On sentait qu'il y avait dans cette existence quelque chose d'inconnu qui devait faire classer le caissier dans une catégorie dont manquait l'étiquette, et personne ne réussissait à en trouver la formule. Malgré les investigations subtiles du concierge, qui s'était fait un point d'honneur de voir clair dans cette obscurité, rien n'était venu guider dans la recherche des conjectures.

(La suite au prochain numéro.)

Etudes de M^e LABICHE, avoué à Saumur, et de M^e BAUDRY, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

VENTE

Par suite de Licitation,
DE
BIENS IMMEUBLES

Situés communes de Varennes-sous-Montsoreau, arrondissement de Saumur, et de Chouzé-sur-Loire, arrondissement de Chinon.

L'adjudication aura lieu le dimanche 21 août 1859, à midi précis, en l'étude et par le ministère de M^e BAUDRY, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, commis à cet effet par le jugement ci-après énoncé.

On fait savoir à qui il appartiendra, qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête et sur les conclusions du ministère public, par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 23 juin dernier, enregistré;

Et aux requête, poursuite et diligence de : 1^o Anne Renault, veuve du sieur Pierre Bonhomme, en son vivant cultivateur, demeurant commune de Villebernier, elle demeurant même commune, agissant au nom et comme mère et tutrice de Anne et Pierre Bonhomme, ses deux enfants mineurs, issus de son mariage avec le sieur Pierre Bonhomme, son défunt mari;

2^o Anne Bonhomme, épouse de René Courjon, cultivateur, et ce dernier pour la validité, demeurant ensemble à Chouzé, ayant tous les sus-nommés M^e Labiche pour avoué;

Et en présence du sieur François Bonhomme, cultivateur, demeurant commune de Varennes-sous-Montsoreau, subrogé-tuteur des mineurs Bonhomme, sus-nommés, ou lui dûment appelé;

Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux des biens immeubles dont la désignation suit :

Désignation des Biens à vendre.

1^{er} LOT.

Un morceau de terre, affié de rangées vigne, contenant environ 27 ares, ledit morceau en forme de haché, situé au canton de Sainte-Reine, commune de Varennes-sous-Montsoreau, joignant au couchant Laugé, au nord Goepin et autres, au levant la rue.

Mise à prix, fixée par le jugement sus-daté. 1,000 fr.

2^e LOT.

Deux ares 75 centiares de terre, situés dans l'île de Montsoreau, commune de Montsoreau, joignant au nord la Loire, au couchant Bassereau.

Mise à prix. 10 fr.

3^e LOT.

Cinq ares 50 centiares de terre, au canton du Pas, commune de Chouzé-sur-Loire, joignant au levant la veuve Bonhomme, au couchant Mabilieu.

Mise à prix. 100 fr.

Les biens sus-désignés seront vendus sur les mises à prix ci-dessus et aux conditions insérées au cahier des charges rédigé par M^e Baudry, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, et déposé en son étude, où tout le monde peut en prendre communication.

S'adresser, pour les renseignements: soit à M^e BAUDRY, notaire à Varennes-sous-Montsoreau;

Soit à M^e LABICHE, avoué à Saumur, poursuivant la vente.

Fait et rédigé par l'avoué licencié soussigné, à Saumur, le 20 juillet 1859.

LABICHE.

Enregistré à Saumur, le 20 juillet 1859, f^o 35, v. c. 7. Reçu 1 fr. 10 cent. 10^e compris.

(341) Signé: LINACIER.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

CAVES AVEC PRESSE, Au Petit-Puy.

Trente ares de Vigne,

Au clos de Beaugrand.

S'adresser audit notaire. (342)

A VENDRE

POUR CAUSE DÉPART, Ou

Fort joli petit BATEAU de pêcheur,

Construit par Delavante,

Muni de tous ses agrès, gouvernail et barre en fer.

S'adresser à M. BARBARO, passager à Candès. (343)

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 21 août 1859, à l'heure de midi,

UNE MAISON,

Située à Saumur, levée du Pont-Fouchard,

Appartenant au sieur COMMEAU, couvreur, et joignant au nord M. Leffet.

Cette maison, actuellement occupée par M. Tourault, consiste en : salon, salle à manger et corridor au rez-de-chaussée, deux chambres à coucher au 1^{er} étage, deux chambres à coucher au second étage, deux greniers; cuisine, serre-bois, cave, petite cour, pompe, latrines et jardin.

On pourra traiter avant l'adjudication en s'adressant audit sieur COMMEAU et à M^e LEROUX, notaire. (344)

AVIS.

M. DIXMIER, ancien syndic des huissiers à Saumur, prévient le public qu'il vient d'établir un cabinet d'affaires en cette ville, rue du Portail-Louis, n^o 42.

Ils occupera des recouvrements difficiles et éloignés, d'affaires litigieuses, liquidations judiciaires, réunion de créanciers, faillites; représentera les parties devant MM. les juges de paix, fera les arpentages, expertises, états de lieux, pétitions, correspondances à l'étranger; dressera des arbres généalogiques pour les successions, et achètera les créances sur l'armée, etc., etc. Du reste, ses études et sa longue expérience des affaires le mettent à même de répondre à beaucoup de consultations. (345)

A Vendre ou à Louer,

DEUX MAISONS NEUVES,

Sises à Saumur,

Rue Courcouronne, n^{os} 8 et 12.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE

DEUX MACHINES A VAPEUR, L'une fixe de la force de trois chevaux, et l'autre pour battre le blé.

S'adresser à M. UNALSERRE-MARQUIS, à Saumur, ou à M. FUSEILLER, mécanicien à Montreuil. (323)

A CÉDER

Pour cause de départ :

1^o Lunette Bardou, objectif achromatique 00, 72; 2 oculaires célestes, 2 terrestres, support en cuivre, boîte en noyer fermant à clef.

2^o Appareil photographique Gaudin, en acajou, petit modèle; objectif achromatique, notices, produits chimiques n'ayant jamais servi, et boîte.

Le tout neuf et de qualité supérieure.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le jeudi 28 juillet 1859, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison de feu M. HUARD-LAMBERT, quai de Limoges, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la succession de M. HUARD-CHASSELOUP, et qui se trouve déposé dans ladite maison.

Il sera vendu :

Grande quantité de bons draps en toile, serviettes, nappes, essuie-mains, rideaux, couvertures, commodes, armoire, consoles, plusieurs tables, baignoire, cylindre, porcelaine, cuivrie, dames-jeannes et autres objets.

Cognac, eaux-de-vie, rhum, liqueurs, kirsch, frontignan, le tout en bonne qualité; bons ouvrages reliés et brochés.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

A VENDRE

Une MAISON (Café-Saumurois), aise rue Saint-Nicolas, n^o 3.

S'adresser à M^e LE BLAYE, notaire.

M. MAUBERT, huissier à Saumur, demande un SECOND CLERC. (346)

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un CLERC. (297)

Paris, Librairie agricole de la Maison rustique, rue Jacob, 26.

JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE.

Ce Journal, publié sous la direction de M. J.-A. Barral, membre de la Société centrale d'agriculture, ancien élève et répétiteur à l'École polytechnique, est le plus complet des recueils français et étrangers; il paraît le 5 et le 20 du mois en un cahier de 48 à 64 pages sur 2 colonnes, avec de nombreuses gravures. (Prix, franco, 16 fr. par an.)

SOMMAIRE DU N^o DU 20 JUILLET 1859.

Barral..... Chronique agricole de la première quinzaine de juillet 1859.
De Kergorlay..... Exploitation agricole de Canisy.

Météorologie agricole de la France et situation des récoltes en juin 1859. — observations météorologiques de Lille, Hendecourt, Clermont, les Mesneux, Metz, Garsdorff, Paris, Vendôme, Chatillon-sur-Loire, Blois, Tours, Nantes, La Chapelle-d'Angillon, Givry, Saint-Sator, La Châtre, Gevrolles, Dijon, Nantua, Bourg, Le Puy, Saint-Léonard, Saintes, Planchaix, Bordeaux, Rodez, Orange, Beyrie, Rousson, Montpellier, Négusse, Toulouse, Marseille, Alger, Sétil.

Gangiran..... Le comité central de la Sologne.
Pelligot..... Sur la race des vers à soie de M. André-Jean.
Sclafér..... Dommage causé à l'agriculture par la chasse aux aloettes.
Lefranc..... Jurisprudence agricole.
De Cérès..... Revue commerciale de la première quinzaine de juillet.
De Cérès..... Prix courant des denrées agricoles.

GRAVURES. — Cinquante-deux dessins représentant les bâtiments, cours, jardins, serres, écuries, étables, laiterie, boulangerie, etc., de l'exploitation agricole de Canisy, appartenant à M. de Kergorlay, qui a remporté la grande prime d'honneur du département de la Manche.

SOMMAIRE DE LA CHRONIQUE AGRICOLE. — Nouvelles de la moisson. — Concours général des machines à moissonner. — Expériences publiques, le 21 juillet, sur le domaine impérial de Fouilleuse. — La maladie des pommes de terre. — Lettre de M. Bannet sur les récoltes du Midi. — La maladie des vers à soie. — Influence du chauffage et de la ventilation sur la santé des vers. — La race André-Jean et M. Pelligot. — La commission de l'Académie des sciences. — Le phosphate de chaux-fossile est le plus souvent du phosphate de fer. — Note de M. Delanoue sur les phosphates minéraux. — Il faut savoir avouer qu'on ne sait pas. — L'exploitation agricole de Canisy. — Le prix de revient du blé. — Réplique de M. Candar à M. Delbrel. — La viande des durhams. — Réponse de M. Vidalin à M. de la Trehonnais et réplique de ce dernier. — La production de la viande donne-t-elle constamment des profits? — Séance solennelle de société impériale et centrale d'agriculture. — Le comité de la Sologne.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,